

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

## **A - OBJECTIFS**

L'objectif de l'enquête est d'évaluer le niveau de l'activité scolaire et universitaire dans les clubs Francophones afin de mieux comprendre les rapports entretenus avec nos principaux partenaires institutionnels que sont l'Éducation Nationale, les universités l'Association des Fédérations Francophones du Sport Scolaire en Belgique (AFFSS) et de la Fédération Sportive Universitaire Belge (FSUB) et d'autres certainement.

En s'inscrivant dans la logique du projet sportif fédéral 2020-2024 (Plan Programme), la ligue Francophone d'Aviron se positionnera comme centre ressource pour développer et générer de l'activité dans ces domaines.

La photographie ainsi obtenue sur le territoire permettra également d'identifier les différentes initiatives qui peuvent améliorer le recrutement et les procédés de détection dans les clubs et définir ainsi des axes stratégiques susceptibles d'optimiser le suivi et l'accompagnement des athlètes à potentiels Francophones.

On parle beaucoup d'accession au haut niveau, mais il faudra également prendre en compte dans l'analyse générale, le fait que de nombreux clubs proposent une activité au titre d'une pratique orientée vers le plus grand nombre (Aviron pour tous) et non vers une pratique à vocation compétitive.

L'enquête aurait pu porter également sur la formation initiale et continue des entraîneurs au sein des clubs.

## **B - MISE EN ŒUVRE**

La communication a été réalisée par la ligue Francophone au niveau des clubs sur proposition de Dominique BASSET

La méthode utilisée a permis d'enregistrer 7 retours.

Les réponses doivent contribuer à optimiser les prises d'information et démontrer dans les différents échanges, l'intérêt croissant que doivent porter les clubs au développement de l'activité scolaire et universitaire.

## **C - PRÉAMBULE**

Les réponses chiffrées aux différentes questions posées dans l'enquête seront présentées sous la forme de tableaux.

Elles seront répertoriées par thèmes et précédées du symbole suivant « □ ».

Un constat et un commentaire ponctuent le cas échéant les différentes rubriques.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur sur l'activité des clubs, mais de réaliser un simple constat.

Dans les tableaux, nous trouverons en « abscisse » le nombre et le pourcentage de réponses des clubs quand c'est possible.

En « ordonnée », nous trouverons généralement, les réponses positives, négatives, les sans réponses, et les totaux.

Les pourcentages les plus élevés apparaîtront en « encadré ».

En ce qui concerne l'analyse statistique générale des résultats, il faudra relever les éventuelles incohérences ou les inadéquations entre les rubriques, liées certainement à une mauvaise interprétation sur des questions à double entrée.

Il faudra donc être prudent et ne pas interpréter d'une façon excessive le résultat brut chiffré. Néanmoins, un certain nombre d'indices et de critères du dossier qui nous motive, sont tantôt préoccupants, tantôt encourageants.

## STATISTIQUES - CONSTATS

### □ Tableau chiffré des retours en fonction du mode de communication

Modes	Retours/Clubs	%
Courrier	/	0
Mail - Téléphone	7	53,84
<b>TOTAUX</b>		<b>100</b>

### □ Tableau récapitulatif des réponses de clubs

NOM DES CLUBS	Abréviation	Réponses
Royal Sport Nautique de la Meuse	RSNM	Non
Royal club Nautique Sambre et Meuse	RCNSM	Non
Royal Sport Nautique de Bruxelles	RSNB	Oui
Union Nautique de Liège	UNL	Oui
Union Nautique de Bruxelles	UNB	Oui
Cercle des Régates de Bruxelles	CRB	Oui
Royal Cercle Nautique Dinantais	RCND	Non
Royal Club Nautique de Tournai	RCNT	Oui
Société Nautique Universitaire de Bruxelles	SNUB	Non
Royal Cercle Athlétisme des Étudiants	RCAE	Oui
Club d'Aviron les 3 Y	RCNT	Oui
Royal Centre Nautique de Visé	RCNV	Non
Cercle Mosan de l'Aviron	CMA	Non

## CONSTAT

Sur les 13 clubs répertoriés par la ligue Francophone et affiliés à la Fédération, 7 ont répondu aux exigences de l'enquête, un taux de réponse de 54%, ce qui est significatif pour ce type d'enquête

## L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

### 1 - Votre club accueille-t-il un public scolaire ?

#### Contexte

#### Tableau récapitulatif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	2	28,76
<i>NON</i>	5	<b>71,42</b>
<i>Sans réponse</i>	0	
<b>TOTAL</b>	7	100

⇒ A l'analyse des réponses, très brèves et parfois commentées il est difficile d'identifier les dispositifs particuliers mis en place avec les établissements scolaires, notamment pour tenter d'évaluer le niveau de recrutement dans les clubs.

Seul un club semble en capacité d'accueillir des élèves sans en préciser le nombre. L'adéquation entre l'activité scolaire et le recrutement n'est pas perceptible.

*Quels sont les objectifs qui justifient le développement de cette pratique (classement aléatoire) ?*

OBJECTIFS
Augmenter le nombre de pratiquants
Financier
Promotion/Découverte
Répondre à la demande
Détection
Tradition
Labellisation

#### Question ?

⇒ Est-ce que la préoccupation des clubs est l'augmentation du nombre de pratiquants, ou plutôt de susciter des vocations afin de repérer des jeunes talents qui possèdent de réelles aptitudes et qui pourraient se passionner par l'aviron.

⇒ Quelques clubs ont déjà réagi face à cette réalité, en mettant en place une stratégie ciblée vers le qualitatif, afin de favoriser la préformation et l'accession au haut niveau des talents.

### 2 - Quel est le cadre d'intervention ? (A compléter, corriger, ajustée)

- Cours d'éducation physique et sportive
- Cycle trimestriel
- Cycle annuel

## CONSTAT

Seul 1 clubs a pu déterminer le cadre de l'intervention qui varie d'un cycle hebdomadaire à un cycle annuel.

	Nombre	%
Déclarés	1	/
Identifiés*	2	/

**Identifiés** : clubs qui tentent de développer un dispositif

Il s'agissait ici d'identifier les dispositifs particuliers mis en place avec les établissements scolaires, notamment pour tenter d'évaluer le niveau de recrutement dans les clubs.

Sont-ils favorables au développement de l'aviron, les clubs sont-ils en capacité de les accueillir ??

La motivation des responsables d'établissement, des professeurs d'éducation physique et sportive reste également un élément déterminant pour développer la discipline.

### **3 - Quelle est la nature des types d'établissements identifiés ?**

Pas précisé

	Nombre	%
Déclarés	2	14,28
Identifiés	0	0

### **4 - Avez-vous établi des contacts privilégiés avec des professeurs d'éducation physique et sportive ?**

Relations privilégiées avec les enseignants : 1 club

*Est-ce que ce sont des spécialistes de l'aviron (anciens rameurs) ?*

Enseignants spécialistes de l'aviron :

Réponse	Nombre/Clubs	%
<i>OUI</i>	0	0
<i>NON</i>	0	0
<i>Sans réponse</i>	0	0
<b>TOTAL</b>	7	0

## □ Nombre d'enseignants recensés dans le cadre de l'enquête

Réponse	Nombre/clubs	%
<i>OUI</i>	1	14,28
<i>NON</i>	0	0
<i>Sans réponse</i>	6	<b>85,72</b>
<b>TOTAL</b>	7	

## 2 - Les projets d'aménagement en cours

Réponse	Nombre/clubs	%
<i>OUI</i>	0	0
<i>NON</i>	0	0
<i>Sans réponse</i>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

⇒ Peu de projets en cours, ce qui dénote souvent non pas un manque de volonté, mais surtout un manque de savoir - faire et de méthode et de moyens.

⇒ Seul un schéma d'organisation régional avec des moyens mutualisés entre les clubs et un soutien fédéral et régional permettraient de créer une dynamique.

⇒ Cette rubrique démontre que dans le cadre de notre politique d'accession vers le haut niveau, il n'existe pas assez de structures aménagées capables d'améliorer l'environnement quotidien des jeunes sportifs et sportives les plus motivés, afin de réduire notamment les contraintes scolaires.

⇒ Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'accession au plus haut niveau est le fruit d'une démarche organisée et d'un travail graduel dans les jeunes catégories.

## 3 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de l'AFFSS

### □ Championnat LFA (il n'existe pas)

Réponse	Nombre/clubs	%
<i>OUI</i>	0	0
<i>NON</i>	0	0
<i>Sans réponse</i>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

□ **Championnat de Belgique** « L'aviron ne semble pas au programme »

Réponse	Nombre/clubs	%
<i>OUI</i>	0	0
<i>NON</i>	0	0
<i>Sans réponse</i>	0	0
<b>TOTAL</b>	0	0

**CONSTAT**

⇒ La pratique compétitive dans le cadre de l’AFFSS constitue certainement un moyen pour favoriser l’émergence de nouveaux potentiels et la formation de *jeunes officiels*.

⇒ Quels sont les freins institutionnels pénalisants :

- les établissements possèdent-ils une filière aménagée, participent-ils plus facilement à l’activité compétitive scolaire, ont-ils une volonté affirmée d’impulser une dynamique avec le club et les enseignants, les clubs d’aviron ont-ils cette volonté ?

⇒ La participation semble faible et bien souvent ce sont les élèves déjà licenciés dans un club qui participent à ces épreuves :

- il faut que le club soit motivé et y trouve son intérêt,
- il faut trouver des enseignants motivés qui veulent bien prendre en charge l’activité,
- l’organisation de l’activité est souvent motivée par un enseignant spécialiste de l’aviron
- les établissements scolaires n’ont pas toujours les moyens financiers, le club quant à lui ne souhaite pas forcément s’investir davantage dans cette activité.

⇒ En intensifiant nos actions auprès de l’AFFSS, nous obtiendrons une plus grande reconnaissance institutionnelle et nous optimiserons ainsi notre partenariat avec des actions régionalisées.

## L'ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE

**1 - Votre club accueille-t-il un public universitaire ?**

**2 - Quels sont les types d'établissements concernés ?**

**3 - Quel est le cadre d'intervention**

Réponse	Nombre/Clubs	%
<i>OUI</i>	2	28,57
<i>NON</i>	5	<b>71,43</b>
<i>Sans réponse</i>	0	0
<b>TOTAL</b>	7	100

Pour ces trois premières questions et les suivantes dont, les réponses sont majoritairement non, il convient néanmoins d'apporter quelques précisions.

Deux clubs ont des traditions universitaires dans la pratique, mais pas académique.

### Cours d'éducation physique et sportive

⇒ Ce principe semble très peu développé, les raisons ne sont pas abordées.

### Formation qualifiante (activité pédagogique, pratique noté)

⇒ Cette rubrique est fortement motivée par l'obtention d'une note par la pratique d'une activité sportive.

⇒ L'activité pédagogique peut favoriser l'obtention de moyens financiers pour organiser le fonctionnement d'une section.

**4 - Existe-t-il une structure d'encadrement pour les sportifs d'un bon niveau ?**

### Structure d'accompagnement

⇒ Il s'agira ici de répertorier éventuellement les clubs qui organisent plus précisément le suivi pédagogique et l'entraînement des meilleurs sportifs par convention avec le département haut niveau de leur université de rattachement.

⇒ Il est peut-être intéressant de développer un dispositif qui permettra à un sportif qui souhaite mener en parallèle ses études et son entraînement, de bénéficier le cas échéant d'études aménagées, de cours de soutien, d'un suivi médical et d'une priorité sur l'obtention d'un logement universitaire.

**5 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de FSUB**

Réponse	Nombre/Clubs	%
<i>OUI</i>	0	<b>0</b>
<i>NON</i>	7	100
<i>Sans réponse</i>	0	100

## **CONSTAT**

⇒ Cette pratique existe certainement, les engagements sont souvent individuels et gérés le cas échéant par les Universités d'appartenance.

### **Constat**

En dehors des compétitions organisées par les grandes écoles, le championnat national devrait être un rendez-vous incontournable annuel des étudiants.

La participation et les résultats nationaux sont souvent des indicateurs importants pour les universités, il faut absolument mettre en place des Championnats universitaires à l'ergomètre et en bateau.

## **CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS**

Les réponses obtenues mettent en évidence sous une forme statistique le volume d'activité par rubrique dans les clubs, ainsi qu'une certaine forme de comportement et d'organisation dans la mise en œuvre.

Il faut remercier les clubs qui ont participé à cette enquête, néanmoins les réponses démontrent un niveau d'activité assez faible, quelques clubs ont apporté des commentaires intéressants. Ces sujets devront être développés pendant les assises.

### **A - LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ SCOLAIRE**

En parallèle des résultats, des recherches devront permettre de mettre en place un fichier Francophone non exhaustif dans lequel sont répertoriés :

- les coordonnées précises de tous les établissements avec lesquels les clubs travaillent,
- les types d'établissement, les noms des enseignants d'éducation physique et sportive qui ont en charge l'activité,
- les noms des enseignants d'éducation physique et sportive spécialistes de l'aviron
- les établissements qui développent une activité compétitive scolaire
- le nombre de sections « sport et études », leur implantation et leur niveau d'activité,
- les aménagements particuliers et optionnels (option tout au long de la scolarité)

Dans ce domaine, une analyse devra démontrer les adéquations ou les inadéquations relevées entre le potentiel démographique (nombres d'élèves) du secteur sur lequel est implanté un club et le volume d'activité réellement développé (nombre de conventions, développement de la pratique compétitive).

Les clubs possèdent un savoir-faire, mais leur expansion réside dans leur capacité à résoudre des difficultés qui correspondent aux facteurs limitants suivants :

- les structures d'accueil sont parfois mal adaptées,
- un manque de matériel,
- un manque de moyens financiers
- une absence de cadre professionnel



### **Au sein des clubs, on relèvera les types de comportements et de demandes :**

☒ Les clubs qui ont déjà beaucoup plus d'expérience et qui ont mis en œuvre des programmes plus ambitieux, afin non seulement d'améliorer à priori le quotidien de leurs sportifs, mais également pour tenter de détecter et de recruter au sein du club, des jeunes issus de la pratique scolaire.

☒ En dehors de l'aspect quantitatif, ils veulent développer un « produit » plus qualitatif afin d'optimiser le fonctionnement et mettre en place un dispositif orienté vers la préformation et l'accession au haut niveau qui passe par :

- les classes à horaires aménagées,
- les options dans le parcours scolaire
- les sections « sport et études » ou autres structures aménagées,
- les démarches à entreprendre auprès des chefs d'établissements,
- les démarches à adopter auprès des institutions,

☒ Les clubs qui souhaiteraient optimiser leur activité scolaire et qui souhaiteraient organiser une campagne dirigée vers :

- les chefs d'établissements,
- les enseignants d'éducation physique et sportive,
- les collectivités locales.

☒ Les clubs qui n'ont aucune activité scolaire et qui souhaitent la mettre en place,

☒ Les clubs souhaitent que l'ensemble des expériences existantes soit consigné au sein d'une banque de données consultable en ligne sur le site internet de la ligue régional

☒ Les clubs pourraient ainsi choisir la formule et la configuration les plus adaptées à leur environnement.

### **LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE.**

En dehors des initiatives locales qui représentent un volume d'activité faible, l'aviron doit se développer et prendre de l'envergure sur le plan Francophone.

L'aviron doit prendre toute sa place dans ce dispositif, avec les nombreuses universités et grandes écoles qui sont implantées sur le territoire.

### **Nous devons chercher des solutions ensemble :**

☒ pour licencier plus d'étudiants qui pratiquent officiellement l'aviron, mais dans un cadre institutionnel particulier en liaison directe avec le club et l'université,

☒ pour sensibiliser les universités et leurs services des activités physiques et sportives pour participer et prendre en charge financièrement l'activité au sein d'un club,

☒ pour suivre plus spécialement le dossier relatif aux structures qui sont actuellement en mesure d'aménager les études pour les étudiants d'un bon niveau régional,

☒ pour organiser des championnats au niveau local et national, et qu'ils deviennent des compétitions d'envergure.

Se pose aussi le problème des sportifs de plus en plus nombreux qui souhaitant poursuivre des études et un entraînement régulier sont obligés de quitter leur club d'origine et la région.

De ce fait si l'on souhaite les fidéliser, il est nécessaire que la structure universitaire susceptible de les accueillir puisse mutualiser des moyens :

- régionaux, afin d'organiser l'entraînement (en liaison avec le club d'origine et éventuellement la LFA),
- locaux pour bénéficier des aménagements d'études (avec les partenaires universitaires).

Malheureusement, ce n'est pas souvent suivi des faits sur le terrain.

Il est important d'entretenir ce système même par petite touche, car notre tradition universitaire est un élément majeur de la vitrine du haut niveau. Les membres des équipes nationales doivent pouvoir poursuivre leurs études dans des filières aménagées.

☒ un soutien plus actif pour développer leurs projets,

☒ une expertise sur les dossiers institutionnels,

☒ impulser auprès des clubs et de leurs dirigeants une politique encore plus volontariste en la matière,

☒ organiser un dispositif ressource et identifier des personnes qui apporteront des conseils et une collaboration sur la mise en place :

- d'une section sport -études,
- d'une formation continue pour des professeurs d'éducation physique et sportive,
- d'un partenariat avec l'AFFSS et la FSUB
- d'un réseau institutionnel régional

## PERSPECTIVES ET ACTIONS PROPOSÉES

### A - PERSPECTIVES

Il faudra aborder, sous la forme d'opérations concrètes plusieurs actions qui doivent être validées par la ligue et soutenues par les techniciens.

### B - ACTIONS PROPOSÉES

#### 1 - L'activité scolaire

##### **Un engagement prononcé avec la FSUB pour :**

- former les enseignants d'éducation physique et sportive,
- créer de nouvelles sections sportives scolaires,
- des classes à horaires aménagées
- développer la pratique compétitive et tenter le rapprochement entre les établissements et les clubs
- créer un événement régional et national

**L'aviron scolaire** dans ce dossier doit être traité dans un cadre partenarial avec l'éducation nationale qui implique l'accueil et l'organisation de cette activité au sein des clubs.

**Avec l'aviron à l'école** nous déclencherons un programme qui nous permettra de réaliser des opérations de détection au sein des établissements en collaboration avec les chefs d'établissements et les enseignants et les clubs.

#### 3 - L'activité universitaire

∟ Il existe dans ce secteur un potentiel à exploiter afin de promouvoir l'aviron en :

- intégrant les structures de haut niveau inter universitaire (pôles ressources),
- en aménageant les études dans de nouvelles filières,
- en étant présent dans les projets des services universitaires
- en intégrant la formation qualifiante (notation/bonification) à vérifier son existence
- en développant des compétitions promotionnelles avec les universités et les grandes écoles.
- en développant la recherche

##### ∟ **Visites techniques sur les bassins à fort potentiel de recrutement**

Ces visites organisées sur des sites à fort potentiel de recrutement seront généralisées, afin de rechercher des solutions concrètes